

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS
RECEPTION**

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1833 Société : R.A.M D.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ERRAHMOUNI ALLAL

Date de naissance : 1950

Adresse : village Doudar

Tél. : 06 28 69 62 77 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Age:

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

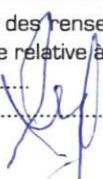
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 27 JUIL 2021

Le : 19.10.2021

Signature de l'adhérent(e) :





Centre Cardiologique
Interventionnel

ZOUBIDI MOHAMED ZINABIDIN

Professeur Agrégé

ORDONNANCE

Date : 13 - 7 - 2021

M^u chouereddine Khadidja

270,10 X 3

1/ Coplovia

1 (ST) - -

300,00

2/ losalix special

1/4 (SV) - - -

1/22.10 X 3

3/ Timotec

1/2 (ST) - - - 1/2

57,70 X 3

4/ Aldochrone

1 (SV) - - - 1 - -

25.00 X 3

5/ Dipoxine

1 - - - -

20.60

6/ zidil

1 (SV) - - - 1

180 Pr. 20 X Swori



Centre Cardiologique Interventionnel

Pr. ZOUBIDI ZINABIDIN Mohamed
Pr. Agrégé - Cardiologue Interventionnel

67, Rond Point de Marseille, Oasis

Casablanca - Tél. : +212 5 22 25 51 35

Mob. : +212 6 69 58 10 81

67, Rond point de Marseille, Oasis - Casablanca - Tél. : +212 5 22 25 51 35 - GSM. : +212 6 69 58 10 81 / 6 53 73 19 51

E-Mail : mz_zoubidi@yahoo.fr / mz_zoubidi@centrecardiologie.com / www.centrecardiologie.com

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V: 270,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V: 270,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V: 270,00 DH

6 118001 082018

P.P.V: 57DH70
LOT: B26188
EXP: 06.2022

D
6 118001 170029



9 118001 170029
EXP: 11.2022
LOT: B25638
P.P.V: 57DH70

P.P.V: 57DH70
LOT: B25776
EXP: 12.2022



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
LAS LIX SPECIAL 600MG
B30 CP
PPV: 302,00 DH

6 118001 082001

12,10
TRIATEC® 5mg
30 Comprimés



PPV 24DH60 EXP 02/2024
LOT 11040 1

POTASSIUM
LAPROPHAN®
Sirop 125 ml



Sirop 125 ml

PPV 24DH60 EXP 02/2024
LOT 11040 1

LAPROPHAN®
Sirop 125 ml

6 118000 031925

PPV 24DH60 EXP 02/2024
LOT 11040 1

POTASSIUM
LAPROPHAN®
Sirop 125 ml

6 118000 031925

Sirop 125 ml

6 118001 040117
DIGOXINE 0,25 mg
(Digoxine)
30 comprimés
BOTTU S.A.

PPV: 25 DH 00

6 118001 040117
DIGOXINE 0,25 mg
(Digoxine)
30 comprimés
BOTTU S.A.

PPV: 25 DH 00

6 118001 040117
DIGOXINE 0,25 mg
(Digoxine)
30 comprimés
BOTTU S.A.

PPV: 25 DH 00

12,10
TRIATEC® 5mg
30 Comprimés



12,10
TRIATEC® 5mg
30 Comprimés



6 118001 040117
DIGOXINE 0,25 mg
(Digoxine)
30 comprimés
BOTTU S.A.

PPV: 25 DH 00